

MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
MRC LA HAUTE-CÔTE-NORD
PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 8 avril 2024 à 19 h à la salle du conseil de l’édifice municipal situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes, sous la présidence de Madame Nathalie Ross, maire.

Sont présents: Messieurs les conseillers
 Martin Simard
 Christian Bernard Oyourou
 Luc Gilbert
 François Maltais
 Hervé Gaudreault

Est absent : Monsieur le conseiller Jean-Sébastien Naud

Est également présente : Madame Nicole Maltais, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour; ⁽⁴⁵⁶⁵⁾
3. Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2024; ⁽⁴⁵⁶⁶⁾
4. DOSSIERS DE LA MAIRIE :
 - 4.1. Compte-rendu des activités du dernier mois;
 - 4.2. Suivi des grands dossiers;
 - 4.3. Prochaine séance;
5. PÉRIODE DE QUESTIONS;
6. DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE :
 - 6.1. Mise à niveau du système informatique et mise en place du service géré; ⁽⁴⁵⁶⁷⁾
 - 6.2. Gestion intégrée des documents; ⁽⁴⁵⁶⁸⁾
 - 6.3. Fédération québécoise des Municipalités – Appui au renouvellement du programme de la Taxe sur l’essence et la contribution du Québec (TECQ); ⁽⁴⁵⁶⁹⁾
7. DOSSIERS DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES :
 - 7.1. Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la Municipalité du mois de mars 2024; ⁽⁴⁵⁷⁰⁾
 - 7.2. Dépôt et acceptation de la liste des comptes du Camping Bon-Désir du mois de mars 2024; ⁽⁴⁵⁷¹⁾
 - 7.3. Dépôt des états financiers trimestriels du 1^{er} janvier au 31 mars 2024; ⁽⁴⁵⁷²⁾
8. DOSSIERS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS :
 - 8.1. Dépôt d’une demande de participation financière pour l’installation d’une clôture; ⁽⁴⁵⁷³⁾
 - 8.2. Autorisation de lancer un appel d’offres pour l’achat de compteurs d’eau; ⁽⁴⁵⁷⁴⁾
 - 8.3. Octroi de contrat pour les plans et devis du bâtiment d’accueil de la Place Rodolphe-Pagé; ⁽⁴⁵⁷⁵⁾
 - 8.4. Bilan 2022 de la stratégie municipale d’économie d’eau potable; ⁽⁴⁵⁷⁶⁾
9. DOSSIERS DE L’URBANISME ET DE L’ENVIRONNEMENT :
 - 9.1. Modification de la résolution 2024-03-4557 – Demande d’autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ); ⁽⁴⁵⁷⁷⁾

10. DOSSIERS CAMPING BON-DÉSIR;

11. DOSSIERS SALLE DE QUILLES :

12. DOSSIERS DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

12.1. Demande de subvention pour l'acquisition de chapiteaux; ⁽⁴⁵⁷⁸⁾

12.2. Piste à rouleaux (Pumptrack) – Demande de financement; ⁽⁴⁵⁷⁹⁾

13. DOSSIERS LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE :

14. DEMANDES DE DONS, DE COMMANDITES OU D'AIDE FINANCIÈRE :

14.1. Demande conjointe de la Corporation touristique de Bergeronnes et de l'Odyssée artistique; ⁽⁴⁵⁸⁰⁾

14.2. Choeur Les gens de mon pays – Demande de commandite ⁽⁴⁵⁸¹⁾

15. DEMANDES DE COTISATION ANNUELLE, D'ADHÉSION OU DE PUBLICITÉ :

16. CORRESPONDANCE;

17. AFFAIRES NOUVELLES;

18. PÉRIODE DE QUESTIONS;

19. BUDGET PARTICIPATIF

19.1. Budget participatif – Dévoilement et adoption du ou des projets gagnants; ⁽⁴⁵⁸²⁾

19.2. Budget participatif – Demande de subvention : ⁽⁴⁵⁸³⁾

20. SUGGESTIONS DES CITOYENS – LA PAROLE EST À VOUS;

21. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.
- OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président d'assemblée constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.
- 24-04-4565
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- IL EST PROPOSÉ PAR M. François Maltais
APPUYÉ PAR M. Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS
- QUE l'ordre du jour soit accepté avec le déplacement des points 12.2 et 12.3 à la toute fin de l'assemblée et que le point « Affaires nouvelles » soit maintenu ouvert.
- 24-04-4566
- Dépôt et acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2024
- IL EST PROPOSÉ PAR M. Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR M. Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS
- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2024, dont copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit, par la présente, adopté et ratifié à toutes fins que de droit.
- DOSSIERS DE LA MAIRIE
- Compte-rendu des activités du dernier mois
- Le maire fait un compte-rendu des activités du dernier mois.
- 4621

Suivi des grands dossiers

Le maire fait un suivi des grands dossiers.

Prochaine séance

Séance ordinaire du 13 mai 2024 à 19 h.

PÉRIODE DE QUESTIONS

24-04-4567

Mise à niveau du système informatique et mise en place du service géré

CONSIDÉRANT QUE la *Loi 25* impose aux organismes publics de mettre à jour leurs pratiques en matière de traitement des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du système informatique a révélé la nécessité d'ajouter certains appareils afin d'assurer la sécurité des données sensibles;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un service géré permet d'assurer une stabilité du réseau informatique tout en facilitant le respect des prévisions budgétaires;

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Maltais
APPUYÉ PAR M. Martin Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la soumission de l'entreprise Pulsar Telecom inc. au montant de trois mille huit cent quatre-vingt-cinq dollars (3 885,00 \$) plus taxes applicables pour l'ajout de certains appareils au réseau informatique;

QUE le conseil accepte la soumission de l'entreprise Pulsar Telecom inc. d'un montant maximal de mille huit cents dollars (1 800,00 \$) plus taxes applicables pour la mise en place d'un système géré;

Que les fonds pour l'équipement informatique soient pris à même le fonds de roulement;

Que les fonds pour la mise en place d'un système géré soient pris à même le fonds général.

24-04-4568

Gestion intégrée des documents

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se doit de respecter *La loi sur les archives*;

CONSIDÉRANT QUE le plan de classification actuel est daté de 2014 et doit être mis à jour;

CONSIDÉRANT QUE le logiciel actuel ne correspond pas aux nouvelles normes de gestion intégrée de documents;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Christian Bernard-Oyrourou
APPUYÉ PAR M. Hervé Gaudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la soumission de l'entreprise GESTAR Experts en gouvernance documentaire pour l'implantation d'une solution logicielle de Gestion intégrée des documents (GID) en format papier et technologique au montant de quatorze mille neuf cent quatre-vingt-quinze dollars (14 995,00 \$) plus taxes applicables.

Que les fonds soient pris à même le fonds de roulement.

24-04-4569

Fédération québécoise des Municipalités – Appui au renouvellement du programme de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement;

ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale *existante* atteint environ 170 milliards de dollars;

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure Investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Simard
APPUYÉ PAR M. François Maltais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme;

QUE la copie de cette résolution soit transmise à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec, M. Eric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, Mme Kateri Champagne Jourdain et M. Yves Montigny, au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

24-04-4570

Dépôt et acceptation de la liste des comptes de la Municipalité du mois de mars 2024

IL EST PROPOSÉ PAR M. Christian Bernard-Oyourou
APPUYÉ PAR M. François Maltais
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes, telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité des Bergeronnes pour une somme de cent cinquante-six mille six cent soixante-douze dollars et quarante-quatre cents (156 672,44 \$).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de mars 2024 :

Je, Nicole Maltais, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de cent cinquante-six mille six cent soixante-douze dollars et quarante-quatre cents (156 672,44 \$).

24-04-4571

Dépôt et acceptation de la liste des comptes du Camping Bon-Désir du mois de mars 2024

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Maltais
APPUYÉ PAR M. Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

D'accepter la liste des comptes telle que présentée et d'autoriser des déboursés du fonds général de la Municipalité des Bergeronnes pour une somme de deux mille cent vingt-cinq dollars et quatre-vingts cents (2 125,80 \$).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT du mois de mars 2024:

Je, Nicole Maltais, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de deux mille cent vingt-cinq dollars et quatre-vingts cents (2 125,80 \$).

24-04-4572

Dépôt des états financiers trimestriels du 1^{er} janvier au 31 mars 2024

IL EST PROPOSÉ PAR M. Hervé Gaudreault
APPUYÉ PAR M. Martin Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil prenne acte du dépôt des états financiers trimestriels du 1^{er} janvier au 31 mars 2024, tels que déposés par la direction générale.

24-04-4573

Dépôt d'une demande de participation financière pour l'installation d'une clôture

IL EST PROPOSÉ PAR M. Luc Gilbert
APPUYÉ PAR M. Christian Bernard-Oyourou
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

24-04-4574

QUE le conseil prenne acte de la demande reçue le 19 mars 2024.

Autorisation de lancer un appel d’offres pour l’achat de compteurs d’eau

CONSIDÉRANT QU’une des obligations de la Stratégie québécoise d’économie d’eau potable est l’installation de compteurs d’eau à tous les immeubles non résidentiels desservis par le réseau d’eau potable de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs immeubles non résidentiels ne sont toujours pas munis de compteurs d’eau;

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Gilbert
APPUYÉ PAR Christian Bernard-Oyourou
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil mandate la direction à lancer un appel d’offres sur invitation pour l’achat et la pose de compteurs d’eau;

QUE les frais reliés à l’achat et la pose des compteurs d’eau soient refacturés aux propriétaires concernés.

24-04-4575

Octroi de contrat pour les plans et devis du bâtiment d’accueil de la Place Rodolphe-Pagé

CONSIDÉRANT QUE cinq firmes d’ingénieurs ont été invitées à soumissionner pour la réalisation des plans et devis du bâtiment d’accueil de la Place Rodolphe-Pagé;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions conformes ont été reçues dans les délais prescrits;

Soumissionnaires	Prix avant taxes	Prix taxes incluses
SAGA consultants	25 500 \$	29 325 \$
LG4 architecte	46 910 \$	53 935 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Luc Gilbert
APPUYÉ PAR François Maltais
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE la Municipalité octroie le contrat pour la réalisation des plans et devis du bâtiment d’accueil au montant de vingt-cinq mille cinq cents dollars (25 500 \$) plus taxes applicables, à la firme SAGA consultants;

QUE la Municipalité dépose une demande au fonds d’expertise de la Municipalité régionale de comté de la Haute-Côte-Nord pour financer une partie des coûts reliés à réalisation des plans et devis.

24-04-4576

Bilan 2022 de la stratégie municipale d’économie d’eau potable

CONSIDÉRANT QUE le bilan d’économie d’eau potable 2022 a été transmis le 12 février 2024 auprès du ministère des Affaires municipales et de l’Habitat;

CONSIDÉRANT que le 5 avril 2024, la Municipalité a reçu le résultat d’analyse mentionnant la non approbation du rapport en raison de l’absence d’une tarification volumétrique dans la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE le ministère demande que ce rapport soit présenté au conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Maltais
APPUYÉ PAR M. Christian Bernard-Oyourou
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil prenne acte du rapport d'analyse 2022 sur la gestion de l'eau potable.

24-04-4577

Modification de la résolution 2024-03-4557 Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

CONSIDÉRANT QUE le conseil a adopté la résolution n° 24-03-4557 le 11 mars dernier relative à une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

CONSIDÉRANT QU'après vérification supplémentaire, le projet ne répond pas au critère 5 de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec* étant donné qu'il existe des terrains disponibles en dehors de la zone agricole pouvant être développés à des fins résidentielles;

CONSIDÉRANT QU'une modification doit être apportée à la résolution n° 24-03-4557;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Luc Gilbert
APPUYÉ PAR M. Hervé Gaudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Que la Municipalité ne s'oppose pas à la demande d'autorisation dans l'éventualité où la Commission de protection du territoire agricole du Québec émette un avis favorable concernant le projet.

24-04-4578

Demande de subvention pour l'acquisition de chapiteaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité organise des activités extérieures et rassembleuses nécessitant l'utilisation d'un chapiteau;

CONSIDÉRANT QUE la région ne dispose pas d'un service de location dans le secteur Ouest de la Haute-Côte-Nord;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit louer cet équipement auprès d'entreprises à l'extérieur de la région;

CONSIDÉRANT QUE la location de ces équipements engendre des coûts récurrents;

CONSIDÉRANT QUE les chapiteaux visés ont une capacité maximale de 60 personnes;

CONSIDÉRANT QUE les chapiteaux visés ne nécessitent pas de manipulations par des professionnels;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de deux chapiteaux de dimension moyenne (20' X 30') par la Municipalité permettra d'améliorer grandement la programmation de ses activités;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a également l'intention d'offrir ces chapiteaux en location à sa population et aux entreprises à but lucratif de son territoire, et en prêt aux organismes à but non lucratif de son territoire ainsi qu'aux municipalités du territoire de la MRC de la Haute-Côte-Nord;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Luc Gilbert
APPUYÉ PAR M. Martin Simard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise la direction générale à déposer une demande de subvention de vingt-trois mille six cent quatre-vingt-dix-sept dollars et quatre-vingt-dix-huit cents (23 697,98 \$) auprès de la Municipalité régionale de Comté de la Haute-Côte-Nord dans le cadre du fonds de Vitalisation municipale (FRR - Volet 4) ou tout autre programme approprié;

Que le conseil participe financièrement au projet d'acquisition de deux chapiteaux d'une grandeur de 20 pieds x 30 pieds à hauteur de deux mille six cent trente-trois dollars et neuf cents (2 633,09 \$);

Que ces chapiteaux soient rendus disponibles à la location pour les entreprises à but lucratif et les particuliers du territoire des Bergeronnes et au prêt pour les organismes sans but lucratif des Bergeronnes, les municipalités et la MRC de la Haute-Côte-Nord;

Que le conseil autorise la direction générale à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention;

Que les fonds soient pris à même le fonds de roulement.

24-04-4579

Piste à rouleaux (Pumptrack) – Demande de subvention

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire aménager une piste à rouleaux (Pumptrack) sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE cet aménagement répond au désir de la Municipalité de promouvoir les activités sportives et encourager l’activité physique chez les aînés et les familles;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet correspond à l’action 42 du plan d’action de la Politique familiale 2023-2026;

CONSIDÉRANT QU’un montant de seize mille dollars (16 000 \$) a été prévu pour une telle piste en 2024 à l’intérieur du plan triennal d’immobilisations 2024-2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE l’élaboration d’un tel projet fait l’objet d’une action au sein de la Politique familiale;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Luc Gilbert
APPUYÉ PAR M. François Maltais
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil confirme sa participation au projet pour un montant maximum de seize mille dollars (16 000 \$);

QUE le conseil autorise la direction générale à déposer une demande de subvention auprès de la Municipalité régionale de comté de la Haute-Côte-Nord dans le cadre du fonds de Vitalisation municipale (FRR – Volet 4) ou tout autre programme approprié;

QUE le conseil autorise la direction générale à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention;

QUE les fonds soient pris à même le fonds général.

24-04-4580

Demande conjointe de la Corporation touristique de Bergeronnes et de L’Odyssée artistique

CONSIDÉRANT QUE La Corporation touristique de Bergeronnes, en partenariat avec L’Odyssée artistique accueillera le Chœur national des jeunes du Canada le 10 mai prochain;

CONSIDÉRANT QUE les hôtes souhaitent offrir à chacun un objet en souvenir de leur passage aux Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Maltais
APPUYÉ PAR M. Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil offre gracieusement un maximum de 40 épinglettes à la Corporation touristique afin d’offrir un souvenir aux membres du Chœur national des jeunes du Canada.

24-04-4581

Choeur Les gens de mon pays - Demande de commandite

CONSIDÉRANT QU’une demande de commandite a été produite par le Choeur Les gens de mon pays pour leur concert du 25 mai 2024 aux Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Luc Gilbert
APPUYÉ PAR M. Hervé Gaudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte la demande de commandite produite par le Chœur
Les gens de mon pays pour leur concert du 25 mai 2024 à l'église des
Bergeronnes pour un montant de cent dollars (100 \$).

PÉRIODE DE QUESTIONS

24-04-4582

Budget participatif - Dévoilement et adoption du ou des projets
gagnants

CONSIDÉRANT QUE le dévoilement des votes a révélé les résultats
suivants :

- Lieu de détente pour ados : 185 votes
- Amélioration du site de la Base Plein air : 184 votes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a souhaité réserver à même son budget
2024 par la résolution 23-05-4342 un montant de quinze mille dollars
(15 000 \$) pour la concrétisation d'un premier budget participatif;

CONSIDÉRANT QUE le montant total pour réaliser les deux projets en
tête de lice s'élève à vingt et un mille quatre cents dollars (21 400 \$);

CONSIDÉRANT QUE le montant réservé au budget 2024 soit réparti de
la façon suivante :

- Lieu de détente pour ados : 9 900 \$
- Amélioration du site de la Base plein air : 5 100 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Martin Simard
APPUYÉ PAR M. Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil accepte que le projet Lieu de détente pour ados soit réalisé
en totalité pour un montant de 9 900 \$;

QUE le conseil accepte que le projet Amélioration du site de la Base plein
air soit réalisé avec les fonds restants du budget.

24-04-4583

Budget participatif – Demande de subvention

CONSIDÉRANT QUE le conseil a souhaité réserver à même son budget
2024 par la résolution 23-05-4342 un montant de quinze mille dollars
(15 000 \$) pour la concrétisation d'un premier budget participatif;

CONSIDÉRANT QUE le montant pour réaliser en totalité les deux projets
en tête de lice s'élève à vingt et un mille quatre cents dollars (21 400 \$);

CONSIDÉRANT QUE le budget réservé permet de réaliser le projet
« Lieu de détente pour ados » en totalité et le projet « Amélioration du site
de la Base plein air » en partie;

CONSIDÉRANT QU'il y a possibilité de compléter le financement du
projet « Amélioration du site de la Base plein air » pour l'excédent des
coûts au moyen de demandes d'aide financière auprès de la MRC de la
Haute-Côte-Nord;

IL EST PROPOSÉ PAR M. François Maltais
APPUYÉ PAR M. Christian Bernard Oyourou
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

QUE le conseil autorise la direction générale à déposer une demande de
subvention de six mille quatre cents dollars (6 400 \$) auprès de la
Municipalité régionale de Comté de la Haute-Côte-Nord.

SUGGESTIONS DES CITOYENS – LA PAROLE EST À VOUS

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller M. Luc Gilbert demande la levée de la séance. Le président d'assemblée déclare la réunion close à 20h11.

Signé

Nathalie Ross, maire



Nicole Maltais

Directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Nathalie Ross, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. ».